

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 1 de 9

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

H-D-Gln-OMe\*HCl

#### Autres désignations commerciales

D-Glutamine methyl ester hydrochloride

Methyl D-glutamate

N° CAS: 74817-54-2

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Recherche scientifique et développement

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Iris Biotech GmbH  
Rue: Adalbert-Zoellner-Straße 1  
Lieu: D-95615 Marktredwitz, Germany  
Boîte postale: 568  
D-95605 Marktredwitz, Germany  
Téléphone: +49 9231 97121 0  
e-mail: info@iris-biotech.de  
Internet: www.iris-biotech.de

Téléfax: +49 9231 97121 99

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0)89 19240

#### Information supplémentaire

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 24 h

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**H-D-Gln-OMe\*HCl**

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 2 de 9

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un lieu d'élimination approuvé.

**Conseils supplémentaires**

Attention - Substance non encore testée complètement.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**
**Caractérisation chimique**

Methyl D-glutamate

Formule: C6H12N2O3\*HCl

Poids moléculaire: 160,17\*36,45 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
74817-54-2	D-Glutamine methyl ester hydrochloride			<= 100 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 3 de 9

#### **Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### **Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Sable.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### **Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel

En cas d'incendie: évacuer la zone.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Absorber

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 4 de 9

mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Éviter la formation de poussière.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

température de stockage: +2° to +8°C

#### **Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### **8.1. Paramètres de contrôle**

### **8.2. Contrôles de l'exposition**



#### **Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les poussières. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

#### **Mesures d'hygiène**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### **Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### **Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 5 de 9

choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide	
Couleur:	Aucune donnée disponible	
Odeur:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur:		non déterminé

#### Modification d'état

Point de fusion:		non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Point de sublimation:		non déterminé
:		Aucune donnée disponible
Point d'éclair:		Aucune donnée disponible
Combustion entretenue:		Aucune donnée disponible

#### Inflammabilité

solide:		Aucune donnée disponible
gaz:		non applicable

#### Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Température d'inflammation:		Aucune donnée disponible

#### Température d'auto-inflammabilité

solide:		Aucune donnée disponible
gaz:		non applicable

Température de décomposition:		Aucune donnée disponible
-------------------------------	--	--------------------------

#### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur:		non déterminé
Pression de vapeur:		non déterminé
Densité:		non déterminé
Densité apparente:		non déterminé

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 6 de 9

Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible

#### **Solubilité dans d'autres solvants**

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage: Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: non applicable

Viscosité cinématique: non applicable

Durée d'écoulement: non applicable

Densité de vapeur: Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

#### **9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### **10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est sous des conditions ambiantes normales (température ambiante) chimiquement stable.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

#### **10.4. Conditions à éviter**

Protéger de l'humidité.

Conserver à l'écart de la chaleur.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

Bases, forte.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 7 de 9

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (D-Glutamine methyl ester hydrochloride)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: propriétés nuisibles à la santé

#### **Expériences tirées de la pratique**

#### **Observations relatives à la classification**

Aucune donnée disponible

#### **Information supplémentaire**

Attention - Substance non encore testée complètement.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### **12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée disponible

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Attention - Substance non encore testée complètement.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 8 de 9

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Transport fluvial (ADN)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Transport maritime (IMDG)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

##### Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

##### Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D):

3 - pollue fortement l'eau

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315

Provoque une irritation cutanée.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### H-D-Gln-OMe\*HCl

Date de révision: 02.07.2018

Code du produit: HAA1022

Page 9 de 9

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Attention - Substance non encore testée complètement.

Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.